

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 579

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 18

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au 5° de »

le mot :

« à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 39 du projet de loi.